



C.D STATUT ARBITRAGE MUTATION ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N°1

Page 1 sur 2

Réunion du 22 août 2022

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de **NOTIFICATION OFFICIELLE aux CLUBS** et aux **ARBITRES**.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel du district de Charente Maritime, dans les conditions de délai (7 jours à partir de la parution de procès-verbal) et conformément aux dispositions de l'article 103 des règlements généraux de LCO.

Les droits d'examen en appel (80 euros) seront prélevés.

Président : M. DECHAUX Jean-François

Membres présents : MM. BALAGEAS Bernard, BOISSINOT Paul, CASCARINO Georges, COPERTINO Nicolas, MARCHAL Sylvain, MOQUAY Jacques.

Dossier AUDIER Paul (2543762041) : Demande de rattachement au club des DIABLES ROUGES CHATELAILLON/LES BOUCHOLEURS/YVES (581831) pour mutation professionnelle en Charente Maritime : **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au Club de CHATELAILLON.

Dossier ASRIH Foad (2547626761) : Démission du club de SAINTE MARIE DE RÉ (507628) pour refus de la fusion entre le club de SAINT MARTIN de Ré et du BOIS PLAGE : **ACCORDÉE**. (Art 32.1 des statuts de l'Arbitrage).

Demande de rattachement au club de BOURCEFRANC (527279) Art 30 des statuts de l'Arbitrage). : **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club de BOURCEFRANC.

Dossier DAUTRICHE Florian (2547427111) :).

Demande de rattachement au club d'AIGREFEUILLE D'AUNIS (500498) : **ACCORDÉE**, DAUTRICHE Florian étant indépendant depuis sa FIA.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités d'AIGREFEUILLE.



C.D STATUT ARBITRAGE MUTATION ARBITRES

PROCES-VERBAL N°1

Page 2 sur 2

Dossier BERLUREAU Prescillia (1122468790) : Démission du club de SAINT JEAN D'ANGELY (500134) pour raison professionnelle et changement de domicile, **ACCORDÉE** (Art 33c des statuts de l'Arbitrage).

Demande de rattachement au club de FC SUD (560816) : **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club de FC SUD.

Dossier SELLAS Stéphane (112932084) Le club de MONTILS (552941) est mis en inactivité (Art 32.2 des Statuts de l'Arbitrage). Demande de rattachement au club des DRAGONS VERTS (590366) : **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 34 euros seront débités au club des DRAGONS VERTS.

Le Président

Jean François DECHAUX

Le Secrétaire

Sylvain MARCHAL